

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) d'ARCUEIL



Sommaire

- I. **Les enjeux du PADD**
- II. **Les orientations générales du PADD**
- III. **Les projets du PADD**

I. Le PADD : les enjeux



- **Les enjeux ressortis des choix municipaux et de la concertation lors des ateliers d'urbanisme :**
 - **Préserver la qualité de vie d’Arcueil en conservant le caractère de petite ville populaire aux portes de Paris**
 - **Enrayer la baisse de population par une offre de logements diversifiée**
 - **Permettre le développement de la commune tout en valorisant son patrimoine bâti et paysager**
 - **Associer habitat, développement économique, espaces verts et équipements publics pour une ville équilibrée**

II. Le PADD : les orientations générales

• 1°) Améliorer le cadre de vie des arcueillais



Angle de la rue Carmignac et de la rue de Ridder



Rue Branly



Centre Marius Sidobre (angle de la rue Cauchy et de la rue Raspail)

Exemples d'éléments de patrimoine intéressants, donnés ici à titre indicatif

- Assurer une évolution
- **urbaine de qualité**
 - Encadrer le développement de la ville
- Améliorer le cadre urbain
- Mettre en valeur le patrimoine architectural
- Améliorer la qualité des espaces publics

II. Le PADD : les orientations générales

• 1°) Améliorer le cadre de vie des arcueillais

PAYSAGE

-  fond de vallée
-  Bièvre
-  aqueducs
-  vues stratégiques à préserver et/ou à mettre en valeur
-  espaces verts privés
-  espaces verts publics
-  coulée verte
-  alignement d'arbres existant
-  alignement d'arbres à créer
-  espaces plantés aux abords des infrastructures



– **Préserver et mettre en valeur le patrimoine paysager**

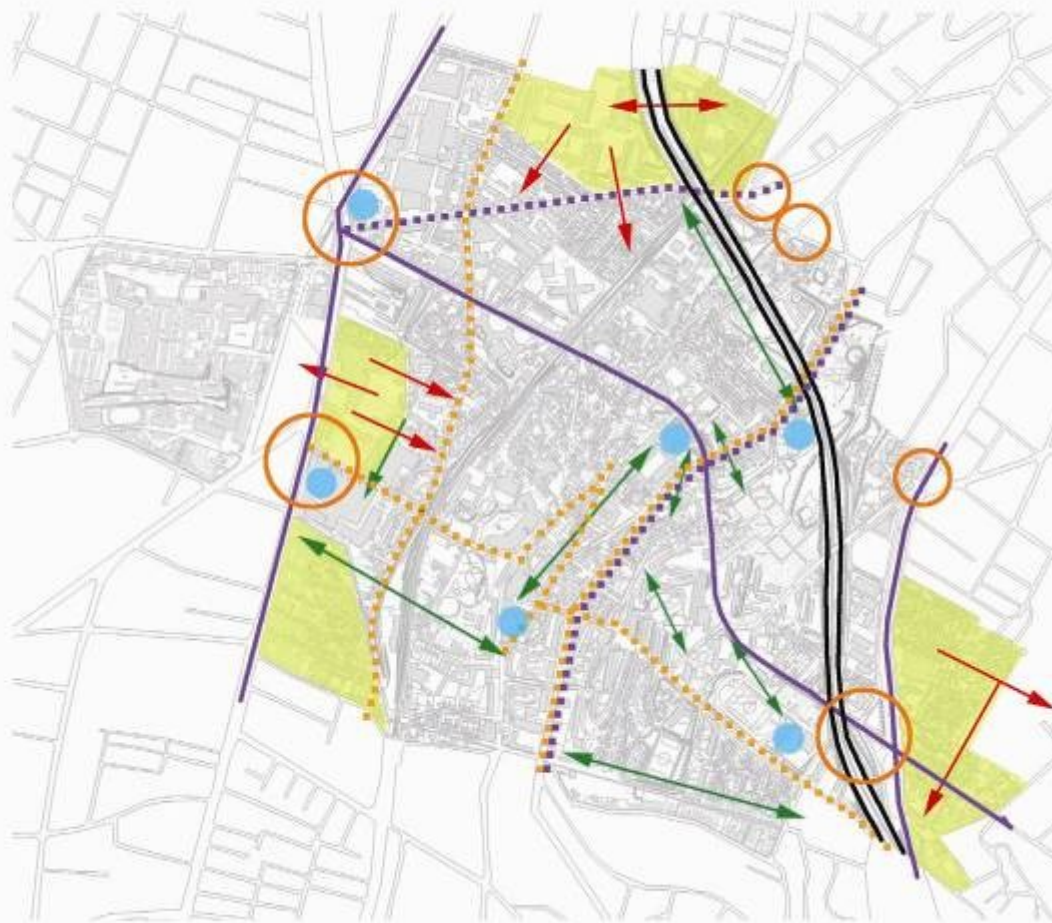
- Mettre en valeur la vallée
- Développer et compléter la trame verte

II. Le PADD : les orientations générales

• 1°) Améliorer le cadre de vie des arcueillais

LIAISONS

- pôles
- quartiers mal reliés
- voies en projet de requalification
- axes à restructurer
- rues à requalifier
- entrées de ville
- Liaisons douces
- liaisons



– Améliorer les circulations et la qualité des déplacements

- Développer les liaisons
- Poursuivre le développement des liaisons douces
- Limiter les déplacements automobiles dans Arcueil

II. Le PADD : les orientations générales



- 2°) Mettre en œuvre une politique de l'habitat dynamique et maîtrisée

- **Développer l'offre de logements**
 - Construction de logements neufs
 - Réhabilitation de logements
- **Assurer la diversification de l'offre dans un objectif de mixité**
 - Permettre un équilibre entre les différents types et offres de logements

II. Le PADD : les orientations générales



- 3°) Renforcer le rayonnement économique d’Arcueil
-
- **Poursuivre l’attractivité pour les entreprises**
 - Poursuivre le développement économique
 - Diversifier l’offre d’activités
 - Améliorer l’environnement des entreprises

 - **Renforcer la dynamique commerciale**
 - Assurer le développement et une complémentarité entre les différents pôles commerciaux
 - Renforcer l’attractivité des petits commerces et des marchés

II. Le PADD : les orientations générales



• 4°) Intégrer les questions liées à l'environnement

- **Mieux prendre en compte les nuisances liées aux infrastructures**
 - Éviter l'implantation des habitations à proximité des autoroutes
 - Assurer une qualité acoustique aux logements concernés
 - Lutter contre les nuisances sonores

- **Assurer une bonne gestion des eaux pluviales**
 - Favoriser les dispositifs favorisant une meilleure gestion et un meilleur traitement des eaux de pluies
 - Lutter contre l'imperméabilisation des sols

II. Le PADD : les orientations générales



- 4°) Intégrer les questions liées à l'environnement

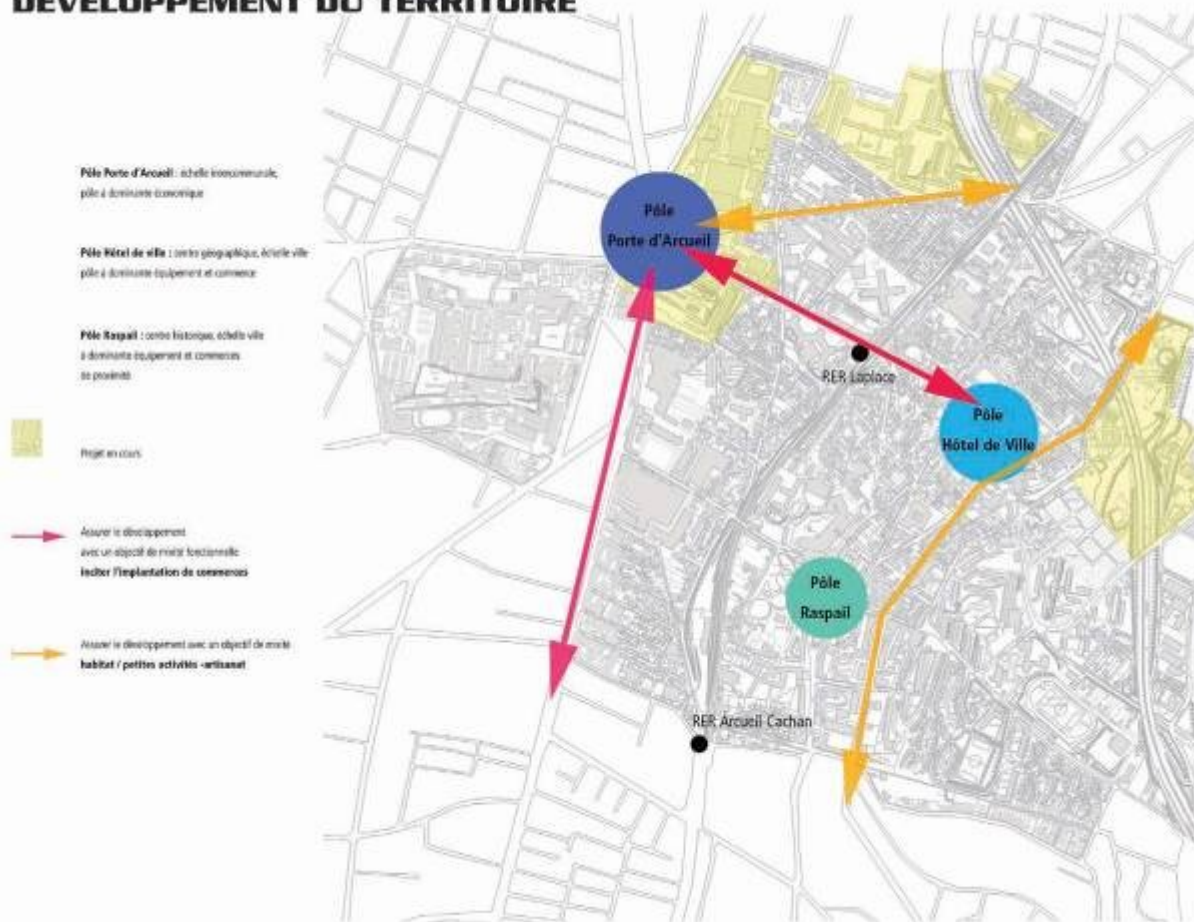
- **Garantir une bonne qualité de l'air**
 - Poursuivre les orientations communales et intercommunale (PLD) en matière de réduction d'impact de la voiture
 - Favoriser les dispositions ou mesures visant à maîtriser les pollutions industrielles
- **Inciter à une démarche environnementale au sein des projets de construction et de réhabilitation**

III. Le PADD : les projets

- 1°) Un développement équilibré du territoire autour des axes et des pôles structurants :

Développement du territoire

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



- **Avenue Jean Jaurès (RD 62)**
 - Homogénéisation des hauteurs
- **RN 20, Portes d'Arcueil et Vache Noire**
 - Évolution du front bâti : dense plus régulier au nord
 - Renouvellement du bâti dégradé au sud
 - Création de liaisons entre la RN20 et le quartier Monmousseau
- **Avenue Laplace**
 - Densification et homogénéisation du front bâti le long de la RD 61
 - Implantation de commerces
 - Travail sur les hauteurs et l'emprise au sol

III. Le PADD : les projets

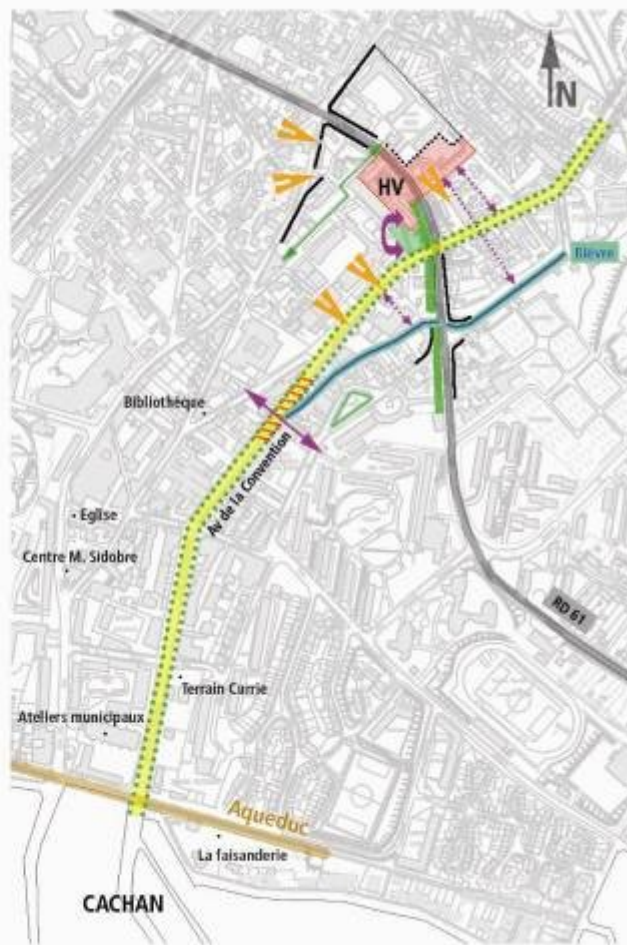
- Un développement équilibré du territoire autour des axes et des pôles structurants :

Le pôle de l'Hôtel de Ville

ZOOM HÔTEL DE VILLE



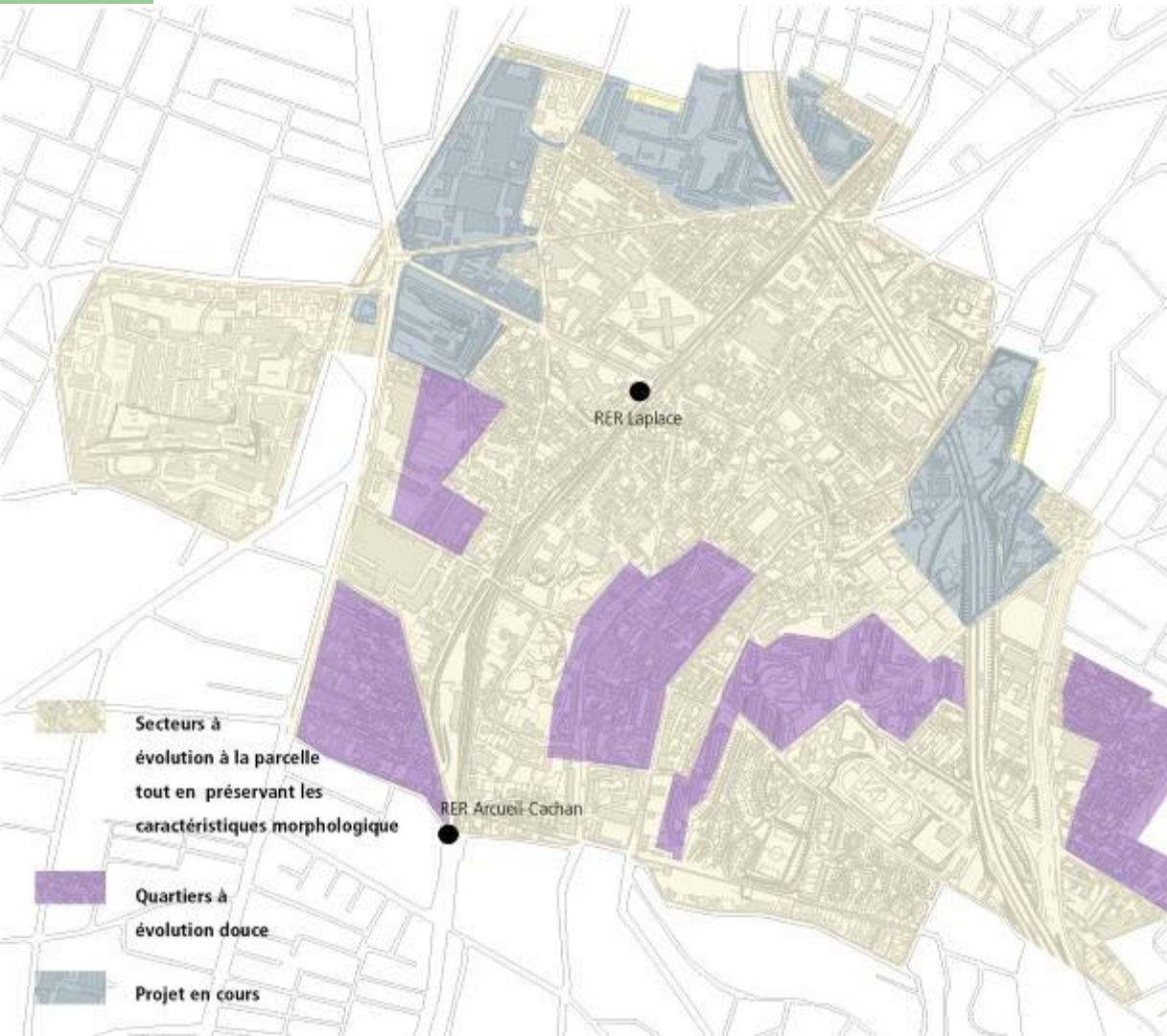
-  Requalification RD 127
-  Liaison douce existante
-  Coulée verte (RD61)
-  Place publique
-  Vues
-  Front bâti
-  Chemin très emprunté
-  Liaisons douces à créer
-  Espace public à créer



- Redonner un contexte d'habitat et de commerce
- Valoriser et mettre en valeur la vallée (belvédère Gonzales, parcours de la Bièvre)
- Réfléchir à l'évolution des équipements publics
- Requalification av Convention / Raspail

III. Le PADD : les projets

• L'évolution des quartiers



- **Une évolution douce pour certains quartiers**
 - Centre ancien Raspail
 - Le Plateau
 - Quartier de la Gare
 - Quartier des 4 cités
 - Quartier Monmousseau
- **Une évolution à la parcelle sur les secteurs pavillonnaires**
 - La Cité Jardin
 - Le quartier de la Pléiade
 - Le quartier Durand
 - Le quartier Lavoisier
 - Le quartier du Fort de Montrouge